

entre l'évêque, M. de Callières et les Récollets, dont l'église est interdite. — Absence de l'évêque en France jusqu'à 1697. — De retour, il envoie des missionnaires en Louisiane et dans le haut Mississipi. — En 1700, nouveau voyage en France : au retour en 1704, il est pris par les Anglais, à bord de la *Seine*.

III°
Missionnaires
réguliers
et
séculier
(1665-1700)

1o **Les Jésuites** : — ils enseignent la jeunesse coloniale à Québec. — Ils se livrent surtout à l'évangélisation des tribus sauvages sur toute l'étendue de la Nouv.-Fr., des Abénakis aux Montagnais, des Iroquois aux Outaouais, des Illinois à la Louisiane. . . — *Les Relations* annuelles sont supprimées, en 1673, en vertu du décret général de Clément X (6 avril 1673), qui défendit, sous peine d'excommunication, de rien publier sur les missions catholiques, sans permission écrite de la Propagande.

2o **Les Récollets** : — revenus avec Talon en 1670, se rétablissent à Québec. — En 1689, ils occupent un poste à Plaisance de Terre-Neuve : ils sont curés ou missionnaires sur les rives du Saint-Laurent. — Etablis à Montréal, après l'apaisement des querelles religieuses, ils desservent les nouvelles paroisses environnantes. — Incapables de posséder, le comte de Frontenac accepte d'être leur *syndic apostolique*.

3o **Les Sulpiciens** : — seigneurs de l'île de Montréal, ils y exercent le ministère, fondent des paroisses limitrophes, évangélisent la baie de Quinté, envoient des missionnaires à Port-Royal et en Acadie.

4o **Le Séminaire de Québec** : — associé au Séminaire des Missions-Etrangères de Paris, le clergé du séminaire administre les paroisses nouvelles ; — plusieurs prêtres sont envoyés aux Illinois, aux Tamarois, en Louisiane, en Acadie.

1o **Les Ursulines** : — se recrutent admirablement, avant et après le décès de Marie de l'Incarnation. — Elles forment les jeunes personnes de toutes les classes de la colonie, sans omettre l'instruction des indigènes. — Le 10 oct. 1697, elles peuvent fonder un second monastère aux Trois-Rivières.

2o **Les Augustines** : — leur recrutement à l'Hôtel-Dieu de Québec leur permet de fonder, dans la base-ville, l'Hôpital-Général (mars 1692) " pour personnes âgées et infirmes."

3o **Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame** : — Institut fondé par Marguerite Bourgeoys, qui naquit, le 17 avril 1620, à Troyes (Champagne) ; — étudia chez les Soeurs de Notre-Dame, dont l'une était la sœur de M. de Maisonneuve. — Celui-ci, en février 1653, rencontre la jeune fille, l'emmenée comme institutrice à Ville-Marie, où elle arrive le 16 novembre. — Elle y secourut Jeanne Mance, et se livre aux œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle. — Le 30 avril 1657, elle inaugure ses classes aux enfants, et le 2 juillet une *Congrégation externe* de jeunes filles : l'appellation s'attacha au local de leur réunion. — En 1659, voyage de recrutement en France : elle ramène trois anciennes